

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
Mme Frédérique CORCORAL par Mme Amy MAZARI ALLEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

30

MOBILITE : Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo »

Mme PORTEFAIX

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le fonds d'aide municipal « Tous à Vélo », créé par délibération n°23 du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020, a permis depuis sa création de subventionner plus de 892 dossiers d'acquisition de vélos neufs, d'occasion ou d'équipements de sécurité, ainsi que de réparation de vélos. Il a démontré ainsi sa très grande utilité pour les Avignonnais et Avignonnaises engagés dans la mobilité active.

Par délibération, n°15 du Conseil Municipal en date du 24 février 2024, il a été décidé de modifier les modalités d'attribution, en les faisant varier suivant le type de prestation ou le montant facturé.

Il est ainsi prévu de subventionner :

- pour l'achat d'un vélo d'occasion classique, 70 % du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 70 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 500 €,
- pour l'achat d'un vélo d'occasion électrique, 70% du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 70 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 1 500 €,
- pour l'achat d'équipements de sécurité ou pour la réparation d'un vélo, le montant de la subvention de la ville d'Avignon est plafonné à 50 % du prix d'achat ou de réparation TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 70 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 200 €,
- pour l'achat d'un vélo neuf classique, 50 % du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 50 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 1 000 €,
- pour l'achat d'un vélo neuf, électrique ou non, le montant de la subvention de la ville d'Avignon est plafonné à 50 % du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 50 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 2 000 €,

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

- pour l'achat d'un vélo-cargo, d'une remorque électrique pour vélo ou d'un vélo adapté aux situations de handicap, le montant de la subvention de la ville d'Avignon est plafonné à 50 % du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 100 € sans condition de montant facturé.

Le taux et le montant de subvention attribué par la Ville variant suivant le type de prestations concernées, il est possible de déposer un dossier de subvention intégrant plusieurs types de prestations, sous réserve que leur montant maximum de subvention soit le même.

Cette aide est cumulative aux autres dispositifs de subventions locaux ou nationaux.

Il est aujourd'hui proposé d'accorder aux 42 bénéficiaires désignés dans le tableau annexé à la présente délibération une aide pour l'acquisition ou la réparation de leur vélo pour un montant total de 2324,90 €.

D'autres délibérations seront régulièrement présentées au fur et à mesure des dossiers de subventions déposés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération n°15 du Conseil Municipal en date du 24 février 2024 pérennisant et modifiant les clés du champ d'application selon la prestation du fonds d'aide municipal "Tous à Vélo",
Vu la délibération n°23 du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020 concernant la mise en place d'un fonds d'aide municipal de 30 000 € baptisé « Tous à vélo ».

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville en transition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux bénéficiaires concernés selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 65, compte 65741,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTÉ

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGALT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture :

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025
ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :